



Source : Calculs BCL basés sur la 2^e vague de la LU-HFCS. Les données sont pondérées et à imputations multiples. Le graphique ne présente que la composition détaillée de 80 % à 100 % du revenu brut, le reste provenant des revenus du travail et des pensions.

Encadré 2 :

ENQUÊTE SUR LE COMPORTEMENT FINANCIER ET DE CONSOMMATION DES MÉNAGES FRONTALIERS : PREMIERS RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME VAGUE

L'économie luxembourgeoise dépend fortement des travailleurs frontaliers, qui résident dans un pays limitrophe mais travaillent au Luxembourg, où ils représentent une part significative de l'emploi (presque 45 % en 2016). Ils contribuent également à la demande pour les produits et services luxembourgeois.¹⁸ Afin d'améliorer notre connaissance de ces agents, la Banque centrale du Luxembourg a mené en 2014 une enquête sur le comportement financier et de consommation des ménages frontaliers (XB-HFCS), en coopération avec Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). Cet encadré présente les résultats préliminaires de la deuxième vague de cette enquête.

Les données recueillies fournissent des informations sur la situation économique des travailleurs frontaliers et de leurs familles. En particulier, elles détaillent leurs actifs et passifs, leurs revenus, la nature de leur emploi, leur niveau d'éducation, leur comportement financier (l'accès au système bancaire et au crédit, par exemple) et leur consommation. Les ménages frontaliers ont été identifiés à partir du registre de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS). Ils ont été contactés au deuxième semestre de 2014 et invités à répondre à un questionnaire en ligne. Comme le montre le tableau 1, sur 15 000 ménages frontaliers contactés, 2 414 ont répondu à l'enquête. Par rapport à la première vague réalisée en 2010, le taux de réponse est passé de 14,4 % à 16,1 %.

18 Voir T. Mathä, A. Porpiglia and M. Ziegelmeyer (2012) : « Income, wealth and consumption of cross-border commuters to Luxembourg ». Cahier d'Études de la BCL 78.

Tableau 1 :

Statistiques principales de réponse de l'enquête – Entretiens de 2014

PAYS DE RÉSIDENCE	MÉNAGES CONTACTÉS	RÉPONSES	TAUX DE RÉPONSE (POURCENTAGE)
France	7 106	1 014	14,3
Belgique	4 094	708	17,3
Allemagne	3 800	692	18,2
Total	15 000	2 414	16,1

Source : Calculs BCL basés sur la 2^e vague de la XB-HFCS. Les données sont pondérées et à imputations multiples.

Le tableau 2 détaille certaines caractéristiques de ces ménages selon leur pays de résidence. Les travailleurs frontaliers habitent généralement dans leur pays de naissance. Ils sont majoritairement mariés (même si la part des célibataires a augmenté de 6 points entre 2010 et 2014) et ont un niveau d'éducation élevé (la part ayant atteint un niveau secondaire supérieur a augmenté de 4 points).

Tableau 2 :

Caractéristiques générales du ménage selon le pays de résidence (pourcentage*)

CARACTÉRISTIQUE	BELGIQUE	FRANCE	ALLEMAGNE	TOTAL
Pays de naissance				
Belgique	84	2	1	22
France	6	91	1	47
Allemagne	1	0	89	23
Luxembourg	4	1	4	2
Reste de l'UE	2	3	3	3
Reste du monde	3	2	3	3
État civil				
Célibataire	24	30	35	30
En couple	68	61	56	61
Divorcé(e)	8	8	9	8
Veuf/veuve	0	1	0	1
Éducation				
Primaire ou secondaire inférieur	11	5	17	9
Secondaire supérieur	28	43	50	41
Universitaire	61	53	33	50
Total	25	50	25	100

Source : Calculs BCL basés sur la 2^e vague de la XB-HFCS. Les données sont pondérées et à imputations multiples.

* Les statistiques se rapportent à la personne du ménage qui est un travailleur frontalier.

Le tableau 3 indique la valeur moyenne du revenu brut, de l'actif total et de la dette totale des ménages frontaliers.¹⁹ De plus, le tableau distingue entre les revenus du ménage provenant du Luxembourg et ceux d'autres origines géographiques (généralement le pays de résidence). Comme attendu, une nette majorité (près des trois quarts) des revenus des ménages frontaliers provient du Luxembourg. On note également qu'en moyenne le patrimoine net des ménages de travailleurs résidant en Belgique est supérieur de plus de € 80 000 à celui des frontaliers vivant en France ou en Allemagne. Ceci

19 L'actif total d'un ménage correspond à la somme des actifs réels (biens immobiliers, véhicules...) et des actifs financiers (comptes bancaires, parts d'OPC, participations, assurance-vie). Le patrimoine net est mesuré en retranchant à l'actif total la somme des dettes du ménage (prêts hypothécaires et autres). Concernant le revenu brut, il comprend le revenu d'activité (salarial ou du travail indépendant), le revenu du capital (actifs financiers ou immobiliers) et les pensions (publiques ou privées).

s'explique en grande partie par des différences de taux de propriété, les ménages belges étant plus susceptibles d'être propriétaires de leur résidence principale (voir le tableau 4).

Tableau 3 :

Revenu et patrimoine par pays de résidence

Moyenne en euros (arrondie)

CARACTÉRISTIQUE	BELGIQUE	FRANCE	ALLEMAGNE	TOTAL
Revenu				
Revenu brut du Luxembourg	58 500	49 700	57 500	53 800
Revenu brut d'ailleurs	13 500	13 700	16 200	14 300
Revenu total	72 000	63 400	73 700	68 100
Patrimoine				
Total des actifs	398 700	294 300	291 200	319 200
Total des dettes	71 800	48 000	61 700	57 300
Patrimoine net	326 900	246 300	229 500	261 900

Source : Calculs BCL basés sur la 2^e vague de la XB-HFCS. Les données sont pondérées et à imputations multiples.

Ces ménages se déplacent régulièrement à travers les frontières, ce qui modifie leur comportement économique. Par exemple, ils consomment des biens et des services à la fois dans leur pays de résidence et au Luxembourg, ce qui leur permet d'exploiter les différences de prix à la consommation entre les pays. En outre, ils consomment des services financiers à la fois au Luxembourg et dans leur pays de résidence. Le tableau 4 rapporte la part des ménages frontaliers propriétaires de leur résidence principale et indique l'origine géographique des fonds leur ayant permis d'accéder à la propriété. Les données indiquent une nette majorité de propriétaires parmi les frontaliers dans tous les pays, avec un taux moyen de 71 %. On note néanmoins une part plus faible en Allemagne. La plupart des propriétaires ont financé leur achat par un prêt hypothécaire dans leur pays de résidence. Cependant, 5 % des frontaliers ont eu recours au système bancaire luxembourgeois.

Tableau 4 :

Dettes hypothécaires sur la résidence principale des ménages frontaliers par pays de résidence (pourcentage)

CARACTÉRISTIQUE	BELGIQUE	FRANCE	ALLEMAGNE	TOTAL
Part des propriétaires	79	72	60	71
Part des ménages ayant une dette hypothécaire	45	23	36	32
Pays pour lequel la dette hypothécaire est financée*				
Pays de résidence	36	19	33	27
Luxembourg	8	5	5	5
Autre pays	1	0	0	0

Source : Calculs BCL basés sur la 2^e vague de la XB-HFCS. Les données sont pondérées et à imputations multiples.

* Les ménages peuvent financer la dette hypothécaire dans plus d'un pays.

Le tableau 5 présente les critères déterminant la source de financement pour le prêt hypothécaire des ménages frontaliers. Lorsque les fonds proviennent du pays de résidence, la qualité de la relation bancaire est le critère le plus mentionné. En revanche, quand l'emprunt a été contracté au Luxembourg, les ménages citent en premier lieu le taux d'intérêt.

Tableau 5 :

Critères de choix pour la source de financement de la dette hypothécaire des ménages frontaliers (pourcentage)

RAISON	DETTE HYPOTHÉCAIRE DANS LE PAYS DE RÉSIDENCE	DETTE HYPOTHÉCAIRE AU LUXEMBOURG
Relation bancaire principale ou de longue durée	84	70
Type de dette hypothécaire (taux fixe ou variable)	59	34
Taux d'intérêt plus favorable	50	77
Meilleures conditions de crédit	49	62

Source : Calculs BCL basés sur la 2^e vague de la XB-HFCS. Les données sont pondérées et à imputations multiples.

Ces données feront l'objet d'une analyse plus détaillée dont les résultats seront publiés dans le bulletin BCL et les Cahiers d'Études de la BCL.

1.2.3.2 Le secteur financier

1.2.3.2.1 Les établissements de crédits

L'évolution de l'effectif dans les établissements de crédit

L'effectif dans les établissements de crédit du Luxembourg s'est élevé à 26 144 personnes fin mars 2017, soit un niveau d'emploi quasi stable, la hausse étant limitée à 8 emplois en un an. En comparaison trimestrielle, le nombre d'employés a augmenté de 82 postes par rapport au 31 décembre 2016.

La hausse du nombre d'emplois dans les établissements de crédit entre mars 2016 et mars 2017 a été le résultat d'évolutions contrastées. Dans le détail, 67 établissements de crédit ont augmenté leur effectif, tandis que 51 autres l'ont diminué, l'effet net cumulé sur la période ayant été légèrement positif.

À titre informatif, l'emploi des Professionnels du Secteur Financier (PSF) est également resté relativement stable entre mars 2016 et mars 2017. En effet, l'emploi des PSF est passé de 15 079 personnes en mars 2016 à 15 032 personnes en mars 2017. Cependant, il convient de noter que l'emploi des PSF suit une tendance haussière sur un horizon plus long. L'emploi des sociétés de gestion, qui constituent une catégorie à part non comprise dans les PSF, est passé quant à lui de 3 825 personnes, en mars 2016, à 4 096 personnes, en mars 2017, soit une hausse de 7,1 %.

Évolution du nombre d'établissements de crédit

Le nombre d'établissements de crédit inscrits sur la liste officielle s'est élevé à 143 unités au 31 mars 2017, soit 3 unités en plus qu'au mois de novembre 2016. Les banques allemandes ont continué à dominer le paysage bancaire de la place financière avec 24 unités présentes. On dénombre également 15 banques françaises, 12 banques suisses, 11 banques chinoises, 10 banques italiennes et six banques luxembourgeoises.

Le bilan des établissements de crédit

Au 30 avril 2017, l'activité bancaire, mesurée par la somme des bilans de l'ensemble des établissements présents sur le territoire luxembourgeois, s'est élevée à 780,8 milliards d'euros. Ce total bilancaire a enregistré une hausse annuelle de 14 milliards d'euros, soit 1,8 %, par rapport au 30 avril 2016.